

ACTIONS & ENGAGEMENTSDEMAIN LA TERRE

2020

LE VERGER DE LA BLOTTIÈRE

Le destin d'un verger engagé

Le Verger de la Blottière a été créé au début des années 1960 au cœur de l'Anjou. Cette entreprise familiale participe avec d'autres producteurs au développement continu des vergers de pommes et poires du Maine-et-Loire.

En effet, Le Verger de La Blottière a su fédérer des producteurs partenaires avec les mêmes objectifs d'agriculture durable, de qualité et de service client. Il organise sa production localement, mais aussi au Chili afin d'offrir une large gamme de fruits toute l'année.

L'entreprise a pour ambition de proposer, au-delà de sa capacité à produire des pommes et poires, une assurance de qualité et de disponibilité de ses fruits.

Le Verger de la Blottière commercialise plus de 20 variétés de pommes et poires, choisies pour leur qualité gustative ainsi que pour leur résistance naturelle à de nombreuses maladies.

Avec plus de 60 000 tonnes de fruits commercialisées grâce à un système logistique performant, l'entreprise peut ainsi proposer une offre adaptée à chaque marché.

De nouveaux emballages en accord avec l'engagement Demain la Terre

En 2020, Le Verger de La Blottière a développé une nouvelle gamme d'emballages 100% recyclables.

« La responsabilité environnementale a toujours fait partie de la philosophie et des valeurs de l'entreprise. Garantir le caractère vertueux de nos pratiques de production et de conditionnement et proposer des fruits plus sains et plus sûrs au plus grand nombre, aussi. Nous avons donc souhaité trouver une solution pour rendre nos emballages encore plus responsables. Cela a représenté un challenge important et a pris du temps car les pommes et poires sont des fruits fragiles.»

Camille Marques, responsable commerciale et marketing du Groupe La Blottière



Cultivons ensemble le goût pour un environnement plus sain et plus sûr.

Créée en 2004, Demain la Terre est une association de producteurs et de transformateurs de fruits et légumes engagés dans une démarche de développement durable via le Label Demain la Terre®.

Aujourd'hui, ce sont plus de 400 producteurs au sein de 23 entreprises adhérentes qui fournissent près de 200 000 tonnes de produits répondant au Référentiel.

Découvrez ces engagements sur le site www.demainlaterre.org



CHIFFRES CLÉS 2020



55
Millions d'euros
de chiffre d'affaires



400 salariés en équivalent temps plein



60000 tonnes de pommes et poires



bassins de production en France et au Chili

Pourquoi avoir adhéré à Demain la Terre ?



« L'engagement de l'entreprise s'illustre par la création en 2004 de la charte Demain La Terre qui réunit un ensemble de producteurs de fruits et légumes. C'est ensemble qu'ils montent en quelques années ce qui se présente

désormais comme la troisième voie de l'agriculture: la rencontre entre la préservation et l'optimisation des ressources à notre disposition, l'amélioration constante des conditions de travail des collaborateurs et la satisfaction des attentes du consommateur.

C'est dans ce cadre qu'est née la pomme Antarès®, exclusivité du Verger de la Blottière. Elle reflète la volonté de l'entreprise de produire mieux et durablement. En effet, cette pomme résiste naturellement à certaines souches de champignons nuisibles comme la tavelure, et limite donc naturellement le recours aux intrants phytosanitaires.»

David SOCHELEAU



Actions



Les Intrants Phytosanitaires

C'est en observant l'adéquation entre ses productions et le milieu naturel que Le Verger de La Blottière a compris l'importance de préserver les équilibres écologiques qui sécurisent ses productions sur le long terme.

Ainsi, en quelques années, l'entreprise a significativement réduit le recourt aux intrants, mais aussi réduit ses consommations de fioul et d'eau. Dans cette logique de proposer des actions alternatives, elle a mis en place des nids à mésanges dans ses vergers: 7 à 8 par hectares.

Un couple de mésange aves ses petits mangent jusqu'à 18 000 insectes par pontes, comme le carpocapse, également appelé ver de la pomme. La larve de ce papillon creuse des galeries jusqu'au centre de la pomme où elle se nourrit des pépins. Ces attaques vont provoquer la chute prématurée du fruit, qui ne sera alors plus consommable.

Malgré le nombre important de prédateurs du carpocapse, ceux-ci ne suffisent à limiter les attaques à un seuil acceptable.

En complément, Le Verger de La Blottière a mis en place un moyen de lutte biologique : la confusion sexuelle. En effet, ses recherches sur l'écosystème ont permis d'installer ces méthodes naturelles qui utilisent la biologie des insectes nuisibles et viennent ainsi assister le travail des mésanges.



La Biodiversité

Chaque année, le Verger de la Blottière s'est fixé pour ambition de réaliser plusieurs projets innovants notamment concernant le volet Biodiversité:

- 16 Ha de jachère ont été semés pour favoriser la biodiversité,
- Le Verger de La Blottière est devenu propriétaire de 2 ruches sédentaires pédagogiques,
- Une centaine de nouveaux nichoirs ont été installés pour atteindre 1000 nichoirs,
- Un travail d'observation de la faune auxiliaire est mené afin d'identifier la bonne faune pour lutter naturellement contre les ravageurs.



En parallèle, l'entreprise met en place un programme de formation des salariés pour apprendre à identifier les prédateurs des poiriers et pommiers. L'objectif est qu'ils puissent quantifier ces ravageurs ainsi que leurs seuils de nuisibilité, pour définir quelle action mettre en place ensuite.

Une partie des salariés a également été formée à l'éco-conduite des tracteurs afin de limiter au maximum la pollution en verger.

L'ensemble de ces pratiques environnementales constitue une véritable garantie de qualité pour les clients et consommateurs.

Produits certifiés



Poire Sweet Sensation®



Pomme Antarès®

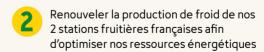


Jus de pommes et poires

Projets futurs



Avoir 100% de nos emballages dont le poids est inférieur à 1,5kg écoconçu et 100% recyclable













29 boulevard Carnot - F-32600 L'Isle Jourdain Téléphone: +33 (0)5 62 60 19 03 - contact@demainlaterre.org



